Filières Techniques, Soignantes et Administratives

Catégorie C

***Les** personnels de la fonction publique hospitalière de la catégorie C, les « laissé-es pour compte » des dernières discussions salariales exigent l'ouverture immédiate de négociations pour :*

- Une augmentation significative de la valeur du point d'indice,
- Une grille qui démarre à 1,2 fois le SMIC pour les agents non qualifiés compte tenu de la spécificité de nos professions,
- Une carrière linéaire sans ratio, ni quotas,
- Un doublement du salaire sur la carrière,
- Un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subi depuis 2000,
- La reconnaissance salariale des qualifications,
- **La prise en compte de la pénibilité de nos métiers.**

PETITION

NOM	PRENOM	GRADE	SIGNATURE